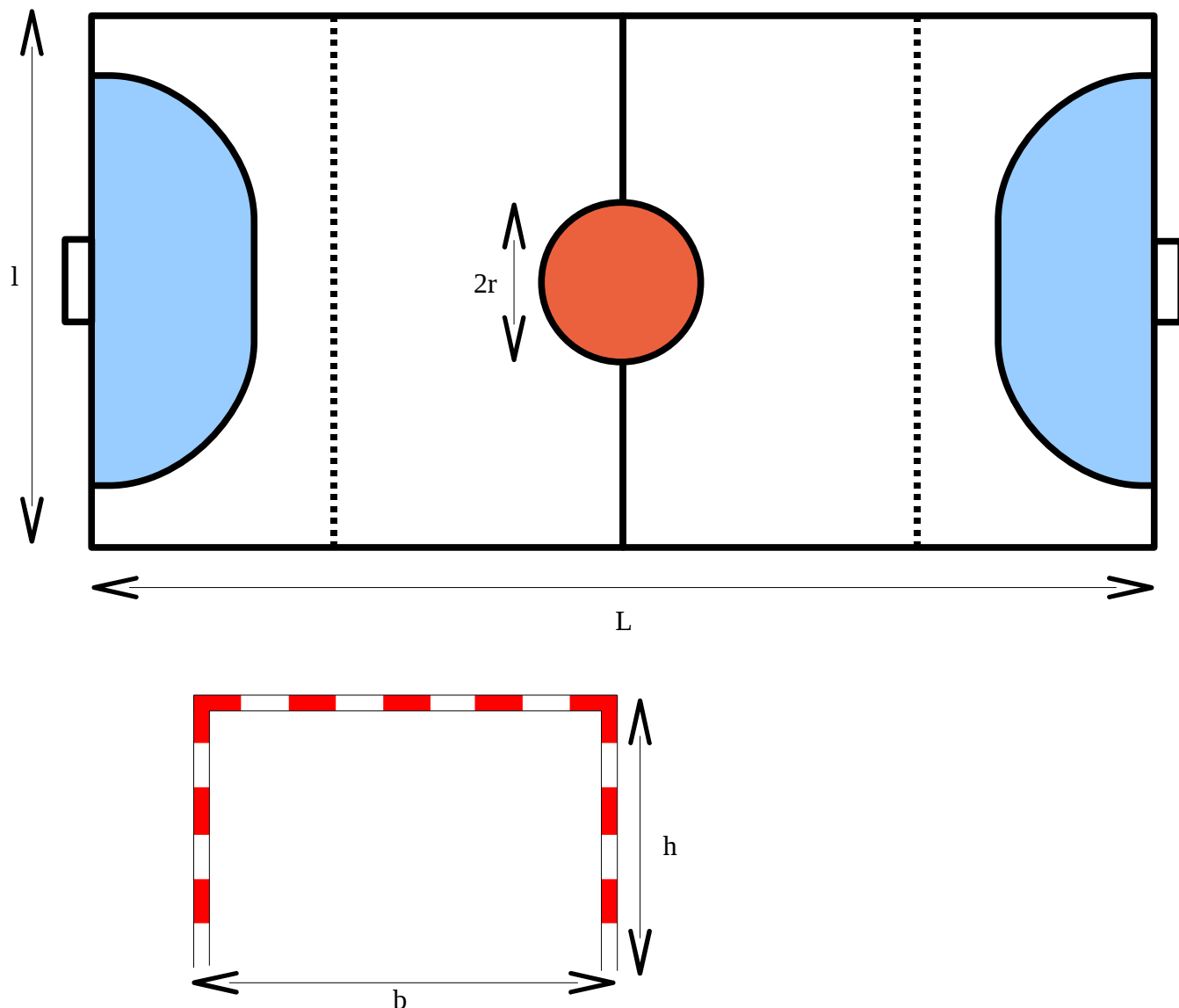


ANNEXE 1 – EXTRAIT DES LOIS DU JEU FUTSAL AMF



Loi n°1 – Le terrain

1a. Largeur l du terrain : 20 m ; Longueur L du terrain : 40 m.

2d. Rayon r du rond central : 3 m.

6a. Largeur b du but : 3 m. Hauteur h du but : 2 m.

Loi n°2 – Le ballon

1. Il est totalement rond, de masse $m = 390$ g, de circonférence $c = 60$ cm.

Loi n°16 – Touche

1. Le joueur effectuant la rentrée à la main se place face au terrain et en dehors de celui-ci et lance le ballon des deux mains, sans élan, les deux pieds perpendiculaires à la ligne latérale et complètement au sol. Le ballon doit effectuer une parabole et non une trajectoire tendue. En cas d'infraction à cette, une rentrée latérale sera accordée à l'équipe adverse au même endroit. La rentrée latérale sera valable si le ballon part de derrière la nuque et passe au-dessus de la tête du joueur. Le ballon est en jeu dès qu'il quitte les mains du joueur et après avoir pénétré complètement dans l'aire de jeu.